
Prise de Parole de M. Grégory Doucet, Maire de Lyon
Inauguration de l'esplanade du 19 mars 1962
Pont de la Guillotière – 12 avril 2025

(Seul le prononcé fait foi)

*** Salutations protocolaires ***

Faire exister ... faire exister une mémoire, voilà ce qui nous rassemble aujourd'hui.
A propos d'un conflit majeur qui longtemps n'a pas su dire son nom.

Et la volonté commune de poser un acte mémoriel de reconnaissance et de justice
d'une très grande importance. Plus de sept millions de personnes vivant dans notre pays
ont un lien familial, direct ou indirect avec l'histoire dont il est question aujourd'hui.

Qu'il s'agisse de descendants d'immigrés algériens, porteurs d'une mémoire de
l'exil, de la relégation et/ou des sacrifices vécus pour conquérir leur indépendance et une
fierté nationale.

D'enfants d'appelés du contingent – *plus d'un million* – souvent marqués par les
souvenirs non verbalisés d'une expérience subie plus que choisie ; et ô combien
traumatisante par ce qu'ils furent contraints de faire. Comme il fut terrible d'avoir 20 ans
dans les Aurès.

Des familles de harkis toujours en quête de reconnaissance face à l'injustice de leur
situation et des indicibles souffrances endurées.

Des petits-enfants de Pieds-noirs, parfois partagés entre nostalgie, amertume et
désir de comprendre.

Pour elles, pour eux, par-delà le caractère contradictoire de leurs expériences
enchevêtrées, bien difficiles à conjuguer et à réconcilier, nous sommes aujourd'hui réunis
pour cet acte à la fois symbolique et profondément nécessaire.

Car, en inaugurant cette esplanade du 19 mars 1962, nous faisons bien plus que nommer un lieu, nous inscrivons dans l'espace public la trace vivante d'une mémoire trop longtemps refoulée. A propos de ce qui n'était pas – *loin s'en faut* – de simples « **opérations de maintien de l'ordre** ».

Je veux aujourd'hui vous partager trois choses :

D'abord, ce que cette date signifie pour des millions de personnes en France.

Ensuite, ce que cette guerre a fait à Lyon, et ce que Lyon a fait pendant cette guerre.

Enfin, ce que notre Ville accomplit aujourd'hui pour la reconnaissance des mémoires et pour construire une paix durable.

C'est une date charnière, ambivalente pour beaucoup, mais incontournable pour tous. Synonyme de soulagement pour les uns et de calvaire pour les autres, elle a néanmoins représenté l'espoir de la paix, après plus de sept ans d'un conflit déchirant, douloureux, marqué par la violence, la torture, les déplacements forcés, les attentats et les répressions.

En se remémorant le 19 mars 1962 et le cessez-le-feu dont il est synonyme, il nous faut penser avec affection et compassion aux victimes de la « tragédie algérienne ». Aux morts et blessés algériens, aux morts et blessés français, à toutes les victimes civiles et militaires, aux disparus, aux soldats du contingent, aux appelés, aux militaires professionnels, aux familles endeuillées.

Dans la « guerre sans nom », le regretté cinéaste Lyonnais Bertrand Tavernier rend un hommage bouleversant à tous ces anonymes, séparés de leurs frères et sœurs, de leurs compagnes, de leurs amours, pour aller combattre sur cette terre dont ils ignoraient tout. Autant d'appelés et de rappelés, sergents, caporaux, 2^e classe, qui témoignent, après des décennies à retenir en eux leur âpre réalité. Leur vérité. Et qui sont revenus meurtris et abîmés quelles que soient les idées ou les convictions qui les avaient d'abord portées.

Ils étaient des hommes ordinaires transposés dans un conflit extraordinaire. Je veux dire d'une extraordinaire gravité, dérangeant et affreusement cruel. Rendez-nous compte : 1,7 millions de soldats français envoyés entre 1954 et 1962. La plupart, des jeunes hommes à peine adultes, souvent de milieux modestes, plongés dans le sang et les combats, sans déclaration de guerre.

Des historiens parlent à leur propos d'une génération entière de « soldats malgré eux », sommairement formés, confrontés à une brutalisation rapide, immergés dans l'absurde et subissant ou participant à des exactions que tout leur être refusait. Perdant parfois l'essentiel de leurs repères moraux et incapables même de pleurer à leur retour. Captifs et hantés par une sorte de mauvaise conscience nationale collective.

« *Contrairement aux poilus de 14-18, le soldat d'Algérie est rentré en métropole sans orphéon* » résume sobrement Jean-Charles Jauffret.

Voilà déjà de quoi le 19 mars 1962 est l'expression.

Comme 1700 communes en France, qui ont déjà gravé cette date, dans leur toponymie, après Paris, Toulouse, Rennes, Le Havre, Grenoble, bien d'autres grandes agglomérations ; et nos communes voisines de Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, Bron, Vénissieux ou Saint-Fons – *pour n'en citer que quelques-unes* ... Lyon rejoint la longue liste des cités qui ont choisi de regarder leur histoire en face. Et de mettre un terme à une trop longue occultation.

C'est pourquoi, je vous remercie toutes et tous pour votre présence et vos contributions. Merci aux porte-drapeaux, toujours fidèles et sans qui nos cérémonies ne seraient pas ce qu'elles sont. Merci aux scolaires et à leurs encadrants. Merci aux associations et en particulier à Louis Dreux, appelé en 1956 au sein de la 77^e compagnie de transmission à Tizi-Ouzou ; et à la FNACA, dont vous êtes – *Louis Dreux* – le vice-président en charge de la Région Rhône-Alpes. Le rôle de la FNACA s'est avéré crucial pour ce qui nous unit. Elle fait vivre autour des stèles, dans déjà plus de 20 000 communes, « **le souvenir des morts pour la France en Algérie** ». Grâce à elle, grâce à vous, l'ancien combattant s'est mué en « passeur de mémoire ».

En organisant ensemble ce moment, nous comblons ce qui était, par contraste, devenu presque une anomalie.

D'autant, que le 19 mars 1962, date du cessez-le-feu, a été instituée, par une loi de 2012, comme « **journée nationale de souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie ; et des combats en Tunisie et au Maroc** ».

Notre décision est donc l'affirmation commune et cohérente que les non-dits n'aident pas à la guérison et qu'il devenait urgent d'étoffer, en l'équilibrant, une politique mémorielle reconnaissant toutes les mémoires blessées de la guerre d'indépendance algérienne.

Nous le savons : l'histoire tourmentée de la colonisation de l'Algérie comme de sa décolonisation ont, par l'ampleur des violences auxquelles elles ont donné lieu, laissé de profondes cicatrices dans nos deux sociétés.

En nous réunissant aujourd'hui, nous reconnaissons donc une histoire, nous faisons droit à une parole et à des souffrances, restées bien trop longtemps enfouies.

Il était primordial de le faire à Lyon. En particulier.

Car, pour Lyon, la guerre d'Algérie n'a rien d'une histoire lointaine. C'est une histoire complexe qui s'y est déployée, une histoire de luttes sans merci, qui a traversé nos territoires, nos rues, nos quartiers, nos familles.

Lyon s'est, pour ainsi dire, trouvée « en guerre ». Et Lyon a été, pour tous les acteurs du conflit, un lieu stratégique : centre de surveillance, de répression, de propagande, mais aussi de résistance et de solidarité.

On y contrôlait, on y arrêtait, on y emprisonnait ... on y jugeait, on y exécutait.

Et dans le même temps, des militants anticolonialistes, algériens comme français, y organisaient des réseaux de soutien, y faisaient vivre une autre idée de la justice et de la liberté.

Cette effervescence et cet activisme, sans doute, avaient-ils beaucoup à voir avec le fait qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, pour les besoins de la reconstruction, près de 18.000 immigrés algériens vivaient dans notre région, travaillant dans la métallurgie, l'automobile, la chimie ou le textile. A partir de 1954, alors qu'ils vivaient dans des conditions particulièrement difficiles – voire *misérables* – ils furent considérés dans leur globalité comme suspects et soumis à d'intenses et récurrents contrôles d'identité. Ce qui constitua une incitation supplémentaire, pour eux, à se rapprocher des mouvements indépendantistes de Messali Hadj ou d'Ahmed Ben Bella.

A cet égard, Lyon n'a pas oublié la guerre fratricide et meurtrière que se livrèrent le FLN et le MNA dans notre ville, notamment l'attaque de la rue Duguesclin, les fusillades de la place Guichard et de la rue Mazonod ... en raison de leur rivalité pour la collecte de fonds, auprès des Algériens de Lyon, qui devaient financer l'effort de guerre. Ni, non plus, n'ont été oubliés les attentats après l'ouverture du « second front » en 1958, qui frappèrent

notamment les commissariats de la place Jean Macé et Antonin Poncet ou, rue Montgolfier, le sous-brigadier en retraite Casimir Maurinès, alors qu'il rentrait chez lui.

Avant cela, dès 1955, les autorités françaises s'étaient évertuées à Lyon, comme dans beaucoup d'autres villes de Métropole, à tenter d'empêcher les mobilisations de sympathisants indépendantistes, à freiner le recrutement des militants de la cause ; ou à juguler les grèves de soutien au nationalisme algérien – *car Lyon représentait de longue date un pôle important, autant pour le Parti du peuple algérien, le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques, l'Union démocratique du manifeste algérien et évidemment ... le FLN.*

C'est ainsi qu'en septembre 1955, l'opération « Chut » fut menée par les forces de l'ordre dans les centres d'hébergement de la Part-Dieu, de la Doua, de Gerland et du cours Charlemagne – *et divers garnis* – pour contrôler plus de 2200 travailleurs Nord-Africains, procéder à des arrestations, ficher, expulser vers les tribunaux d'Alger les plus indésirables à leurs yeux, appelés alors « des agitateurs ».

La traque aux indépendantistes – *et indépendantistes potentiels* – donna lieu à d'innombrables fouilles, perquisitions, interpellations à Lyon. Aux interventions des SAT – *les Sections administratives techniques* – animées par des officiers des Affaires algériennes. A la mise en place de couvre-feux ciblés. Et même à ce qu'on qualifia de « rafles » dans la « Médina lyonnaise » de la Guillotière, le 23 juillet 1957 puis le 9 août 1957 ... à grand renfort de jeeps, mitraillettes et chiens. Avec des centaines d'incarcérations à la prison de Montluc, sans pourtant que des militants du MNA ou du FLN soit arrêtés. Et des arrestations, chaque fois suivies d'interrogatoires si brutaux, dans le commissariat central de la rue Vauban, que la société civile y dénonça des actes de torture. A la prison St Paul, fin 1958, plus de 600 algériens furent entassés sans pouvoir bénéficier de réels droits juridiques à être défendus. Mais soumis au « reconditionnement psychologique ».

Il faut dire que par une ordonnance du mois d'octobre, une simple décision administrative permettait de regrouper les Algériens dans des camps d'internement – *comme celui de Thol dans l'Ain* – au moindre soupçon de dangerosité, cela pour une durée indéterminée. Et parallèlement, des tribunaux militaires furent mis en place à Lyon, pour juger les activistes. Le TPFA, dans notre ville, fut décrit comme particulièrement sévère : il prononça de nombreuses peines de prison, de travaux forcés et près de 112 condamnations à mort. Une justice d'exception aux verdicts variables suivant le contexte politique ...

Partisans d'une même justice pour tous, des avocats, militants et intellectuels lyonnais se regroupèrent dans un collectif d'Action civique non violent, afin de défendre les droits de la personne en tant de guerre, de dénoncer les pratiques comme la torture et de soutenir les réfractaires à l'Armée. L'expression d'une solidarité, quelle qu'elle soit, était en ce temps-là également réprimée. Parfois lourdement. Rappelons par exemple, que des prêtres lyonnais anticolonialistes, ont été inculpés dans l'Affaire du Prado, notamment le père Carderon, soutenu par le cardinal Gerlier. Des peines de prison ont été aussi réclamées contre des étudiants de l'UGEMA, qui avaient simplement distribué des tracts appelant à la grève des cours et des examens ... en solidarité avec le combat pour l'indépendance.

Le démantèlement du réseau Boëglin, constitué d'une cinquantaine de « porteurs de valise » donna lieu, malgré l'intervention de personnalités comme Jean-Paul Sartre ou Simone de Beauvoir, à un véritable procès de l'anticolonialisme. Il se solda par des peines implacables, notamment de dix ans d'emprisonnement pour les deux étudiantes Claude Duhamel et Nicole Cardieu.

Cependant, pendant toute la durée du conflit, sous l'impulsion du catholicisme social présent depuis la fin du XIXe siècle dans notre ville, de l'Union de la Gauche Socialiste, d'anciens résistants, de syndicalistes communistes, d'avocats attachés aux principes du droit, du milieu associatif comme l'ESSANA, de l'Association Générale des Etudiants de Lyon ... l'engagement des Lyonnais pour défendre la cause algérienne d'une part, et lutter contre la précarité des immigrés algériens sur notre sol d'autre part, fut particulièrement notable. Et, après le Putsch d'Alger par les « généraux félons » – *comme les désignaient le Général De Gaulle* – plus de 7 000 Lyonnais se mobilisèrent contre le coup d'état, en manifestant devant la Bourse du travail, aux côtés des ouvriers des usines Berliet ; qui avaient été les premiers à débrayer.

Dans le Rhône, en 1961, plus tard on s'en souvient, 75% des votants consultés par referendum, se déclarèrent favorables à l'autodétermination. Rue de la République, le 6 décembre 1961, on manifesta avec détermination contre le plasticage par l'OAS des locaux de la Chronique Sociale, situés rue du Plat. Et contre ses crimes en général, qui s'intensifièrent d'autant plus que la fin de l'Algérie française se dessinait.

Voilà, pour ce qui est de cette guerre, regardée au prisme de notre vie locale. Et encore, sans pouvoir m'étendre aujourd'hui sur les attentats/assassinats de l'OAS qui suivirent les accords d'Evian – *tuant même son maire pour avoir participé aux négociations de paix* – et ne nous épargnèrent pas. Ni non plus, sur l'accueil, à partir de 1962, des rapatriés à Lyon. Notamment dans des logements à la Duchère qu'on avait inaugurée en

1959. Ce qui donna lieu à une solidarité importante de la part des habitants de notre ville, autant que de notre municipalité.

Je pense, dès lors, à toutes ces familles, à Lyon, qui ont gardé le silence pendant des décennies. À ces silences pesants, que nous avons le devoir aujourd'hui d'écouter.

C'est pourquoi la Ville de Lyon a fait le choix d'une triple reconnaissance : celle du 19 mars pour les accords d'Evian, du 25 septembre pour rendre hommage aux harkis, du 5 décembre qui célèbre les morts pour la France. Nous croyons à la nécessité de transmettre une mémoire lucide, non instrumentalisée. Et d'impliquer les établissements scolaires. Autant que la jeunesse franco-algérienne, grâce au travail d'associations comme Sos Racisme ou Coup de Soleil, que je remercie instamment.

Nous prenons acte et nous soutenons également le travail des Historiens qui se poursuit. Comme l'a exprimé avec justesse Tramor Quemeneur, ici présent et que je salue : « **L'histoire ne doit pas effacer la mémoire mais la compléter** ». Elle nous permet aussi de refuser les simplifications. Il faut accepter de lui donner le temps de se construire. La commission mixte d'historiens, réunis par-delà les rives de la Méditerranée, qui rendra ses conclusions en 2026, est l'illustration qu'un dialogue constructif inédit s'est mis en place, à la qualité duquel il nous faut croire. Avant cela, le rapport Stora nous a donné un cap. Les 22 propositions qu'il contient, ont permis de guider nos initiatives en vue d'œuvrer à une mémoire apaisée.

C'est dans cet esprit que la Ville de Lyon a choisi de progresser. En dénommant en juillet prochain, une place dans le 1^{er} arrondissement, au nom de Frantz Fanon, grand penseur et figure de la lutte anticoloniale – *qui a fait ses études à Lyon*. Egalement, en déposant une plaque, à quelques pas d'ici en octobre prochain, pour honorer les victimes des massacres du 17 octobre 1961. Et en confiant au CHMV – *le Comité d'Histoire et Mémoires dans la Ville* – qui sera prochainement installé, la mission de remettre un avis sur le changement de nom de la rue Bugeaud.

Comme l'a affirmé Gisèle Halimi: « **On ne se réconcilie pas avec le silence. Mais avec la justice et la mémoire** ».

Oui, après les accords d'Evian, le retour à la paix a été chaotique et douloureux. Des dizaines de milliers de harkis, abandonnés par la France, ont été tués en représailles. Les appelés ont tenté de se reconstruire, vaille que vaille. Les militants d'extrême droite de l'OAS, eux, ont continué de semer la mort et la terreur, ici comme là-bas. Pourtant une

page s'est tournée et un chapitre ouvert cent-trente ans plus tôt a commencé de se refermer.

Ce chapitre, c'est celui de la colonisation de l'Algérie par la France qui a coûté la vie, lors de la conquête coloniale, à près d'un quart de la population autochtone, qui a dépossédé ses occupants de leurs terres, les a déplacés, expropriés, fréquemment astreint au travail forcé, enrôlés, très souvent exploités ... sans leur reconnaître jamais finalement l'égalité. Puisque, même devenus de nationalité française des départements d'Oran, d'Alger ou de Constantine ... ils ne furent pas citoyens à part entière, mais toujours de « seconde zone », toujours soumis ... au régime discriminatoire et privatif de droits de l'Indigénat.

La deuxième guerre d'Algérie – *celle pour l'indépendance* – on a coutume de dire qu'elle commença par les massacres de Sétif, Guelma et Kherrata. Qui s'inscrivirent finalement dans un long continuum d'horreurs joignant les enfumades du Dahra au bombardement sur Sakiet Sidi Youssef, en passant par le martyr de Djamila Boupacha.

Elle se termina comme elle se termina. Avec des blessures à soigner, profondes, souvent invisibles, intérieures.

Progressivement les voilâ qui se résorbent, les fantômes deviennent moins virulents.

Cela ne peut se faire qu'en entendant, en reconnaissant, en étant juste avec toutes celles et tous ceux qui ont souffert. Ce que nous accomplissons aujourd'hui est à cet égard un acte de respect, de courage, de paix et de fidélité aux valeurs républicaines.

Je vous remercie.